

Résolution du 9 mai 2012 de MM. Adrien Genecand, Pascal Spuhler, Grégoire Carasso, Mathias Buschbeck et Mme Marie Chappuis: «Soutenons la plage des Eaux-Vives».

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal lors de la séance du 19 mars 2014)

RÉSOLUTION

Considérant:

- le fait que cette plage sera exploitée par la Ville;
- le fait qu'elle est bloquée de façon abusive;
- le fait qu'il s'agit d'un magnifique projet qui vise à donner plus de possibilités de profiter de notre lac,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de s'engager pour la construction de la plage des Eaux-Vives au plus vite, notamment par une campagne d'information en collaboration avec le Canton.